

DISWAY - Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH - Registre du Commerce de Casablanca N° 41253
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Disway, Société Anonyme, au capital de 188.576.200 Dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le **11 MAI 2022 à 10 heures** au siège social de la société sis à Casablanca, Lotissement La Colline II, n°8, Sidi Maârouf, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1 Lecture du rapport de gestion du directoire et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 2 Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 3 Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 4 Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- 5 Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ;
- 6 Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 7 Renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance ;
- 8 Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- 9 Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021 ;
- 10 Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 11 Questions diverses.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- 1 Mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois n°78-12, n°20-19 et n°19-20 ;
- 2 Modifications corrélatives des statuts de la société ;
- 3 Pouvoir en vue des formalités légales.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes peuvent être consultés sur notre site Internet : www.disway.com.

Compte tenu de l'état de l'urgence sanitaire lié à la pandémie du Covid-19, la réunion de ladite Assemblée Générale pourra aussi être assurée par les moyens de visioconférence, conformément aux dispositions légales en vigueur (Plus d'infos sur www.disway.com).

Le Directoire

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Directoire, du Rapport Général des Commissaires aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et les états de synthèses de l'exercice 2021 se soldant par un bénéfice net comptable de 95.213.951,86 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telles que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12, 20-19 et 19-20, en prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat Net de l'exercice	95.213.951,86
- Réserve légale	0,00
= Résultat net distribuable de l'exercice	95.213.951,86
+ Report à nouveau créditeur antérieur	113.123.978,31
= Solde distribuable	208.337.930,17
- Dividendes distribués	75.430.480,00
= Solde au compte report à nouveau	132.907.450,17

L'Assemblée Générale Ordinaire décide aussi de distribuer, sous forme d'un dividende exceptionnel de 30 Dirhams par action, une somme de 56.572.860,00 Dirhams prélevée sur les réserves facultatives comme suit :

Réserves facultatives	60.314.118,38
- Dividende exceptionnel	56.572.860,00
= Solde Réserves facultatives	3.741.258,38

Le dividende ordinaire est fixé à 40 dhs par action auquel s'ajoutera un dividende exceptionnel de 30 dhs par action, soit un dividende global de 70 dhs par action. Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à compter du 05/07/2022.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2021.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des membres du Conseil de Surveillance de la Société, Monsieur Mohammed Noureddine ANACLETO, Monsieur Lemfadel AZIM, Monsieur Said RKAIBI, Monsieur Karim RADI BENJELLOUN et la société Hakam Abdellatif Finances, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes, le Cabinet Fidaroc Grant Thornton Représenté par Mr Faïçal MEKOUAR, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2021, à un montant global brut de 1.400.000,00 Dirhams.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

HUITIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide de mettre en harmonie les statuts de la société avec les dispositions des lois n°78-12, n°20-19 et n°19-20 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'adopter, article par article, puis dans son ensemble, le texte des nouveaux statuts refondus dont un exemplaire, paraphé et signé par les membres du bureau, est annexé au procès-verbal de la réunion de la présente Assemblée générale extraordinaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Le Directoire

BILAN CONSOLIDE		En Dirhams
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE	304 861 310,74	309 159 970,22
* Ecart d'acquisition		
* Immobilisations incorporelles	172 259 611,11	171 861 276,89
* Immobilisations corporelles	130 056 007,39	135 218 615,33
* Immobilisations financières	2 545 692,24	2 080 078,00
* Titres mis en équivalence		
ACTIF CIRCULANT	730 004 424,51	675 462 954,76
* Stocks et en-cours	199 616 432,11	135 281 295,55
* Clients et comptes rattachés	444 236 809,71	393 845 968,99
* Autres créances et comptes de régularisation	69 618 840,56	50 959 009,93
* Titres et valeurs de placement	16 532 342,13	95 376 680,29
* Disponibilités	63 387 450,60	45 875 412,52
TOTAL ACTIF	1 098 253 185,86	1 030 498 337,51
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	744 706 059,58	698 266 059,25
* Capitaux propres (part de groupe)	724 091 156,10	683 254 135,49
* Capital	188 576 200,00	188 576 200,00
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40	224 782 325,40
* Réserves consolidées	223 124 446,20	204 086 086,31
* Résultat net consolidé part du groupe	107 581 035,57	84 554 948,34
* Ecart de conversion	-19 972 851,07	-18 745 424,56
* Intérêts minoritaires	20 614 903,48	15 011 923,76
Provision pour risques et charges		
Dettes	319 569 241,64	309 757 781,05
* Emprunts et dettes financières	16 920 619,22	31 118 367,59
* Fournisseurs et comptes rattachés	189 904 874,05	176 817 307,24
* Autres dettes et comptes de régularisation	112 743 748,37	101 822 106,22
* Trésorerie-passif	33 977 884,64	22 474 497,21
TOTAL PASSIF	1 098 253 185,86	1 030 498 337,51

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE		En Dirhams
	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	1 846 692 593,93	1 723 979 491,44
* Chiffre d'affaires	1 824 062 848,96	1 709 188 686,56
* Autres produits	22 629 744,97	14 790 804,88
Charges d'exploitation	1 678 031 195,75	1 606 647 329,86
* Achats revendus & consommés	1 569 323 580,14	1 504 476 268,84
* Autres charges externes	22 112 448,42	22 091 138,44
* Impôts et taxes	1 878 484,37	3 270 424,34
* Charges de personnel	54 052 665,49	50 549 903,41
* Autres charges d'exploitation	1 050 000,00	900 000,00
* Dotations d'exploitation	29 614 017,33	25 359 594,83
Résultat d'exploitation	168 661 398,18	117 332 161,58
Charges et produits financiers	4 544 941,33	7 735 070,25
Résultat courant des entreprises intégrées	173 206 339,51	125 067 231,83
Charges et produits non courant	-12 167 573,69	-2 187 049,85
Impôts sur les bénéfices	47 411 219,31	35 994 432,83
Résultat net des entreprises intégrées	113 627 546,51	86 885 749,15
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	113 627 546,51	86 885 749,15
Résultat minoritaire	6 046 510,94	2 330 800,81
Résultat net part du groupe	107 581 035,57	84 554 948,34
Résultat net consolidé par action en dirhams	60,26	46,07

INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION			
Liste des Sociétés	% D'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Disway	Mère	Mère	Intégration globale
Blueway Technology	100%	100%	Intégration globale
Experience Store	100%	100%	Intégration globale
Disway Logistic Services	100%	100%	Intégration globale
Disway MEA	100%	100%	Intégration globale
Disway Tunisie	73%	73%	Intégration globale

Le rapport financier annuel 2021 est disponible sur notre site internet sous le lien : www.disway.com/rfa2021

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE		En Dirhams
	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net des sociétés intégrées	113 627 547	86 885 749
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
*Dotation d'exploitation durable nette de reprise	9 121 440	10 206 059
*Variation des impôts différés		
*Plue values ou moins value de cession d'immobilisations, nettes impôts	85 843	-18 040
*Autres produits (charges) nets sans effets sur la trésorerie		
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés Intégrées (I)	122 834 829	97 073 769
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité (II)	-30 532 261	81 682 425
Stocks	-64 335 137	82 948 704
Créances d'exploitation	9 793 667	-14 389 356
Dettes d'exploitation	24 009 209	13 123 077
Flux net de trésorerie généré par l'activité (III= I+II)	92 302 569	178 756 194
Acquisition d'immobilisations nettes d'impôts	-4 055 604	-29 369 464
Cessions d'immobilisation corporelles et incorporelles, nette impôt	215 719	271 786
Variation immobilisations financières	-465 614	-1 201 305
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (IV)	-4 305 499	-30 298 983
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-66 001 670	-52 801 336
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation du capital en numéraire		
Emissions d' Emprunts / dettes Fin		
Remboursement des d'emprunts	-14 197 748	-18 009 879
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (V)	-80 199 418	-70 811 215
Autres impacts (VI)		
Variation de la trésorerie (III+IV+V+VI)	7 797 652	77 645 996
Trésorerie à l'ouverture	23 400 915	-58 921 619
Variation de la trésorerie	7 797 652	77 645 996
Incidence des variations des monnaies étrangères	-1 185 876	4 676 539
Trésorerie de clôture	29 409 566	23 400 915

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux Propres
Situation au 31/12/2019	188 576 200	224 782 325	194 757 643	68 193 694	-22 419 046	653 890 817
Affectation du résultat			68 193 694	-68 193 694		0
Résultat net de l'exercice				84 554 948		84 554 948
Dividendes distribués			-52 801 336			-52 801 336
Augmentation du Capital						0
Autres affectations			-6 063 915		3 673 621	-2 390 294
Situation au 31/12/2020	188 576 200	224 782 325	204 086 086	84 554 948	-18 745 425	683 254 135
Affectation du résultat			84 554 948	-84 554 948		0
Résultat net de l'exercice				107 581 036		107 581 036
Dividendes distribués			-66 001 670			-66 001 670
Augmentation du Capital						0
Autres affectations			485 082		-1 227 427	-742 345
Situation au 31/12/21	188 576 200	224 782 325	223 124 446	107 581 036	-19 972 851	724 091 156

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS	Montant au 31/12/2020	Accroissements	Cessions et Sorties	Virements poste à poste	V.Brute au 31/12/2021
Ecarts d'acquisitions	11 492 095	-	-	-	11 492 095
Immobilisations en non valeurs	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	174 440 469	118 453	-	-	174 558 923
Brevets, marques, droits, valeurs similaires	13 953	53 545	-	-	67 498
Fonds commercial	171 367 483	-	-	-	171 367 483
Autres immobilisations incorporelles	3 059 033	64 908	-	-	3 123 941
Immobilisations corporelles	221 904 488	3 937 150	- 228 780	-	225 612 859
Terrains	54 921 250	-	-	-	54 921 250
Constructions	141 048 491	1 214 734	-	-	142 263 226
Installations techniques matériel et outillage	1 601 746	720 373	-	-	2 322 119
Matériel de transport	5 514 346	1 007 948	-	-	6 522 293
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 448 909	183 348	108 753	-	18 523 504
Autres immobilisations corporelles	249 720	1 416	-	-	251 136
Immobilisations corporelles en cours	120 027	809 331	120 027	-	809 331
Immobilisations financières	2 080 078	499 305	33 691	-	2 545 692
Titre mis en équivalence	-	-	-	-	-
TOTAL	409 917 130	4 554 909	- 262 471	-	414 209 569

BILAN (ACTIF)					En Dirhams
ACTIF		31/12/2021	31/12/2020		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	1 846 175,00	738 470,00	1 107 705,00	1 476 940,00
	Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 846 175,00	738 470,00	1 107 705,00	1 476 940,00
	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	174 103 638,67	2 446 180,14	171 657 458,53	171 610 273,44
	Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	67 498,20	7 523,00	59 975,20	12 790,11
	Fonds commercial	171 367 483,33	0,00	171 367 483,33	171 367 483,33
	Autres immobilisations incorporelles	2 668 657,14	2 438 657,14	230 000,00	230 000,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	219 076 514,63	91 013 181,62	128 063 333,01	133 510 665,63
ACTIF CIRCULANT	Terrains	54 921 250,00	0,00	54 921 250,00	54 921 250,00
	Constructions	142 263 225,76	72 675 561,83	69 587 663,93	76 205 522,07
	Installations techniques, matériel et outillage	2 303 177,43	1 564 870,77	738 306,66	153 533,33
	Matériel de transport	4 248 372,80	3 484 682,19	763 690,61	526 189,82
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 280 021,94	13 044 179,51	1 235 842,43	1 574 357,49
	Autres immobilisations corporelles	251 135,70	243 887,32	7 248,38	9 786,12
	Immobilisations corporelles en cours	809 331,00	0,00	809 331,00	120 026,80
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	74 934 371,49	21 500 000,00	53 434 371,49	53 242 388,56
	Prêts immobilisés	663 633,62	0,00	663 633,62	471 650,69
	Autres créances financières	217 584,17	0,00	217 584,17	217 584,17
TRESORERIE	Titres de participation	74 053 153,70	21 500 000,00	52 553 153,70	52 553 153,70
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Augmentation des dettes de finance	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	469 960 699,79	115 697 831,76	354 262 868,03	359 840 267,63
	STOCKS (f)	189 438 165,56	2 661 183,18	186 776 982,38	114 078 286,69
	Marchandises	189 438 165,56	2 661 183,18	186 776 982,38	114 078 286,69
	Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
EXPLOITATION	Produits interm et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	453 967 188,82	23 992 307,37	429 974 881,45	374 413 148,04
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	15 475 140,26	0,00	15 475 140,26	7 483 912,92
	Clients et comptes rattaches	405 306 725,09	23 992 307,37	381 314 417,72	345 633 449,66
	Personnel	2 500,00	0,00	2 500,00	183 500,00
	Etat	32 177 670,01	0,00	32 177 670,01	20 256 854,48
	Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres débiteurs	283 803,14	0,00	283 803,14	248 691,14
	Compte de régularisation actif	721 350,32	0,00	721 350,32	606 739,84
FINANCIER	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	372 082,50	0,00	372 082,50	95 371 701,51
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	1 463 129,91	0,00	1 463 129,91	242 455,66
	TOTAL II (f+g+h+i)	645 240 566,79	26 653 490,55	618 587 076,24	584 105 591,90
	TRESORERIE - ACTIF	44 251 329,05	0,00	44 251 329,05	34 278 099,69
	Chèques et valeurs à encaisser	12 691 782,25	0,00	12 691 782,25	30 538 763,50
	Banques, T.G & CCP	31 512 531,01	0,00	31 512 531,01	3 699 541,32
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	47 015,79	0,00	47 015,79	39 794,87
	TOTAL III	44 251 329,05	0,00	44 251 329,05	34 278 099,69
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 159 452 595,63	142 351 322,31	1 017 101 273,32	978 223 959,22

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)					En Dirhams
		31/12/2021	31/12/2020		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises	1 516 202 804,17	1 403 830 040,83		
	Ventes de biens et services produits	13 227 159,54	11 607 650,64		
	Chiffres d'affaires	1 529 429 963,71	1 415 437 691,47		
	Variation de stock de produits	0,00	0,00		
	Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00	0,00		
	Subvention d'exploitation	0,00	0,00		
	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00		
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	7 854 764,67	10 083 566,95		
	TOTAL I	1 537 284 728,38	1 425 521 258,42		
FINANCIER	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	1 317 936 922,18	1 246 459 712,33		
	Achat consommés de matières et de fournitures	1 780 408,50	1 737 648,64		
	Autres charges externes	16 408 908,78	15 676 663,45		
	Impôts et taxes	1 068 234,60	1 081 894,10		
	Charges de personnel	48 458 683,21	44 937 928,52		
	Autres charges d'exploitation	1 050 000,00	900 000,00		
	Dotations d'exploitation	19 777 155,70	18 134 455,36		
	TOTAL II	1 406 480 312,97	1 328 928 302,40		
NON COURANT	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	130 804 415,41	96 592 956,02		
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	8 000 000,00		
	Gains de change	6 746 032,40	11 174 620,78		
	Intérêts et autres produits financiers	11 530 275,50	11 744 574,44		
	Reprises financières; transfert de charges	242 455,66	268 989,17		
	TOTAL IV	18 518 763,56	31 188 184,39		
	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	2 541 386,34	2 881 281,62		
	Pertes de changes	3 423 787,45	6 354 172,87		
TRESORERIE	Autres charges financières	0,00	0,00		
	Dotations financières	1 463 129,91	6 242 455,66		
	TOTAL V	7 428 303,70	15 477 910,15		
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	11 090 459,86	15 710 274,24		
	VII RESULTAT COURANT (III - V I)	141 894 875,27	112 303 230,26		
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	174 500,00		
	Subventions d'équilibre	0,00	0,00		
	Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00		
	Autres produits non courants	541 982,95	96 568,53		
EXPLOITATION	Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00		
	TOTAL VIII	541 982,95	271 068,53		
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4 687,71	31 310,34		
	Subventions accordées	0,00	0,00		
	Autres charges non courantes	3 846 018,65	2 419 973,11		
	Dotations non courantes aux amortiss. et provision	0,00	0,00		
	TOTAL IX	3 850 706,36	2 451 283,45		
	X RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)	-3 308 723,41	-2 180 214,92		
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	138 586 151,86	110 123 015,34		
FINANCIER	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	43 372 200,00	32 640 864,00		
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)	95 213 951,86	77 482 151,34		
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	1 556 345 474,89	1 456 980 511,34		
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1 461 131 523,03	1 379 498 360,00		
	XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	95 213 951,86	77 482 151,34		

BILAN (PASSIF)					En Dirhams
PASSIF		31/12/2021	31/12/2020		
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES				
	Capital social ou personnel (1)	188 576 200,00		188 576 200,00	
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé..	0,00		0,00	
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40		224 782 325,40	
	Ecart de réévaluation	0,00		0,00	
	Réserve légale	18 857 620,00		18 857 620,00	
	Autres réserves	68 473 082,38		68 473 082,38	
	Report à nouveau (2)	113 123 978,31		101 643 496,97	
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00		0,00	
	Résultat net de l'exercice (2)	95 213 951,86		77 482 151,34	
PASSIF CIRCULANT	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	709 027 157,95		679 814 876,09	
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	662 643,00		662 643,00	
	Subventions d'investissement	0,00		0,00	
	Provisions réglementées	662 643,00		662 643,00	
	DETTES DE FINANCEMENT (c)	16 352 180,33		27 710 103,00	
	Emprunts obligataires	0,00		0,00	
	Autres dettes de financement	16 352 180,33		27 710 103,00	
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00		0,00	
	Provisions pour risques	0,00		0,00	
	Provisions pour charges	0,00		0,00	
TRESORERIE	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00		0,00	
	Augmentation des créances immobilisées	0,00		0,00	
	Diminution des dettes de financement	0,00		0,00	
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	726 041 981,28		708 187 622,09	
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	261 030 500,92		245 440 757,96	
	Fournisseurs et comptes rattachés	175 555 559,19		166 554 996,19	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	347 780,00		0,00	
	Personnel	276 033,06		130 336,17	
	Organismes sociaux	1 936 146,55		1 530 419,23	
	Etat	82 811 107,53		77 061 861,67	
EXPLOITATION	Comptes d'associés	4 650,00		4 650,00	
	Autres créanciers	1 942,85		9 672,85	
	Comptes de régularisation - passif	97 281,74		148 821,85	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	9 688 994,91		6 638 599,66	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)	364 314,42		2 464 501,10	
	TOTAL II (f+g+h)	271 083 810,25		254 543 858,72	
	TRESORERIE PASSIF	19 975 481,79		15 492 478,41	
	Crédits d'escompte	0,00		0,00	
	Crédits de trésorerie	0,00		0,00	
	Banques (soldes créditeurs)	19 975 481,79		15 492 478,41	
FINANCIER	TOTAL III	19 975 481,79		15 492 478,41	
	TOTAL I+II+III	1 017 101 273,32		978 223 959,22	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
		(modèle normal)		
I SYNTHESE DES MASSES DU BILAN				Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
		MASSES	Exercice a	Exercice précédent b
1	Financement Permanent		726 041 981,28	708 187 622,09
2	Moins actif immobilisé		354 262 868,03	359 840 267,63
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)		371 779 113,25	348 347 354,46
4	Actif circulant		618 587 076,24	584 105 591,90
5	Moins passif circulant		271 083 810,25	254 543 858,72
6	= Besoin de Financement global (4-5) (B)		347 503 265,99	329 561 733,18
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B		24 275 847,26	18 785 621,28
II EMPLOIS ET RESSOURCES		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOI</

Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline Il-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021
Audit des états de synthèse consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société DISWAY et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 744 706 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 113 628

Ces états ont été arrêtés par votre Directoire en date du 2 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe DISWAY au 31 décembre 2021 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan consolidé pour une valeur nette comptable d'environ KMAD 444 237 soit 40,45% du total de l'actif du groupe.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés du groupe, qui s'élève à environ KMAD 43 821 au 31 décembre 2021, est calculée par le groupe en fonction de l'ancienneté et du suivi du comité de pilotage des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan du groupe, soit KMAD 444 237 en 2021 et KMAD 393 846 en 2020 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par le groupe ;

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de 199.616 KMAD au 31/12/2021.

La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 06 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAIDI ET ASSOCIES

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.


A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
4, Place-marchal Casablanca
tel: 05 22 27 99 16 Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa SAAIDI
Associé


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
8, Lot Maarouf - Quartier Oudja 20410 Casablanca
Téléphones : 212 22 29 33 04 / 15
Téléfax : 212 22 29 33 05
E-mail : bdo.ma@bdo.ma

Mostafa FRAIHA
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Rapports des commissaires aux comptes 2021

Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline Il-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société DISWAY S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 709 689 800,95 dont un bénéfice net de MAD 95 213 951,86.

Ces états ont été arrêtés par votre Directoire en date du 2 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DISWAY S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur des créances clients est inscrite au bilan pour une valeur brute d'environ KMAD 405 307 et une valeur nette comptable d'environ KMAD 381 314, soit 37,49% du total de l'actif de la Société.

La provision pour dépréciation des créances clients, quant à elle, s'élève à environ KMAD 23 992, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit KMAD 381.314 en 2021 et KMAD 345.633 en 2020 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de KMAD 186.777 au 31/12/2021.

La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévues par la loi.

Les informations données sur la situation financière et les états de synthèse dans le rapport de gestion du Directoire et les documents adressées aux actionnaires correspondent aux comptes annuels audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler.

Casablanca, le 06 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAIDI ET ASSOCIES

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.


A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
4, Place-marchal Casablanca
tel: 05 22 27 99 16 Fax: 05 22 20 58 90

Bahaa SAAIDI
Associé


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
8, Lot Maarouf - Quartier Oudja 20410 Casablanca
Téléphones : 212 22 29 33 04 / 15
Téléfax : 212 22 29 33 05
E-mail : bdo.ma@bdo.ma

Mostafa FRAIHA
Associé